

Les parents peuvent entre autres :

- manifester de l'intérêt pour l'école et pour l'apprentissage du français;
- faire preuve de compréhension par rapport aux défis que leur enfant doit relever et témoigner leur confiance par rapport à sa capacité à le faire;
- encourager et soutenir le développement de la lecture et de l'écriture chez l'enfant, par exemple en lisant avec lui des livres dans sa langue maternelle;
- participer à la vie de l'école et à la vie de la classe;
- participer aux divers comités, conseils et organismes de l'école avec l'aide d'interprètes, au besoin;
- assister aux rencontres de parents;
- participer aux ateliers qui leur sont destinés et qui les intéressent;
- mettre en place, à la maison, une structure favorisant l'attention, la concentration et la motivation au travail;
- discuter quotidiennement de l'école avec l'enfant;
- fréquenter la bibliothèque du quartier avec l'enfant;
- trouver un tuteur pour l'enfant, au besoin;
- inscrire l'enfant à des activités sportives, culturelles ou de loisir en français;
- abonner l'enfant à des revues ou à des sites Web en français;
- fournir à l'enfant de la musique en français;
- louer des films en français;
- encourager l'enfant à regarder des émissions en français.